



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 21 janvier 2019

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Plan Hiver : activation du niveau 2 sur l'arrondissement d'Ussel**

En raison des températures très basses annoncées pour les jours à venir, sur ce territoire et dans le cadre d'une coordination régionale, le préfet de la Corrèze a décidé d'activer le niveau 2 du plan grand froid dans l'arrondissement d'Ussel à compter du 21 janvier 2019.

Les services météorologiques prévoient des températures **prévisionnelles** RESSENTIES inférieures à -5° le matin et restant négatives tout au long de la journée.

Sur le reste du département de la Corrèze l'ensemble des actions prévues dans le cadre du plan hiver, à savoir une augmentation de capacité et une fréquence plus grande des actions de veille sociale (maraudes, accueils de jour médiation de rue) continuera à être mis en œuvre.

Le numéro d'appel (115) est, 24h sur 24, à la disposition de toutes les personnes sans abri et des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la préfecture ou à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) au 05 87 01 90 82.

#### **Contact presse**

Amandine BARRAT

☎ 05.55.20.55.04 – fax : 05.55.20.73.43

[amandine.barrat@correze.gouv.fr](mailto:amandine.barrat@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter